

Procès-verbal n° 10 de la Commission des Arbitres

Réunion du : 12/2/24

À :

Présidence : M. Claude BOUILLET

Présents : Mrs COLLAVOLI – NICOLAS – ROMIEUX – BOUTADE - CABARDOS

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 9 de la réunion du 24/1/24

La CDA adresse ses condoléances à JP GUILLOT suite au décès de sa maman.

La prochaine réunion du secteur de Bagnols aura lieu : Ilot de St Gilles place Mourgues local comité des fêtes le lundi 11/3/24.

INDISPONIBILTES ARBITRES

- Mr KENANES S : arrêt 15 j
- Mr HAMMADA N : le 21/1
- Mr BENYEBKA K : du 1 au 14/2 inclus
- Mr ROMERA A : le 11/2
- Mr WAHABI Y : 3 et 4/2
- Mr AMERAOUI L : le 4/2

DEMANDE D'ARBITRES

- EFVC : match du 3/3
- ASA : match du 28/1
- ST PAULET : match du 25/2
- ES MARGUERITTES : match du 25/2
- GC GALLICIAN : match du 4/2
- ES SUMENE : match du 28/1
- ST PRIVAT : match du 3/3



- O Alès CEVENNES : concernant la dégradation vestiaire arbitre
- M BENE L : concernant absence du 20/1
- Mr ELAYOUBI L : dans l'attente du CM
- EF Vézenobres C : concernant un arbitre
- Mr MOHAMMEDI A : concernant absence du 28/1
- FC CANABIER : absence d'un arbitre
- Mr CHAOUKI Y : concernant absence du 21/1

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Bouillet Claude

Le secrétaire de séance

Mr Cabardos Jean Louis